

# VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 19 février 2024

#### **OBJET :**

**Projet d'exploitation d'une chaufferie alimentant le nouveau réseau de chaleur par la société ESTIA**

**Rapporteur : M. VOGIN**

Délibération n°13

#### **EXPOSÉ DES MOTIFS**

Par arrêté préfectoral du 22 janvier 2024, le préfet de Meurthe-et-Moselle a ordonné l'ouverture d'une consultation du public d'une durée de 33 jours, du lundi 12 février 2024 au vendredi 15 mars 2024 inclus, sur la demande d'enregistrement présentée par la société ESTIA Réseaux de Chaleur, dont le siège social se situe 6, rue des Trezelots, 54425 Pulnoy, en vue d'exploiter une chaufferie au lieu dit « Grandes Saurupt » - parcelle AI 0063 – sur le territoire de Tomblaine afin d'alimenter le nouveau réseau de chaleur des communes de Saint-Max, Essey-lès-Nancy et Tomblaine.

Or, les conseils municipaux des communes concernées dans un rayon de un kilomètre autour des futures installations sont appelés à délibérer sur le projet présenté par la société ESTIA.

Pour une parfaite information, la puissance nominale de l'installation projetée est de 36,5 MW PCI répartie en trois chaudières à gaz de puissance unitaire de 11 MW PCI et une chaudière biomasse d'une puissance unitaire de 3,5 MW PCI. L'alimentation des chaudières à gaz s'effectuera, via le réseau de gaz naturel de la commune de Tomblaine, par canalisation enterrée et celle de la chaudière biomasse par camion à raison , au maximum, d'une livraison par jour en période de chauffe.

#### **PROPOSITION**

Vu l'avis favorable de la Commission élargie Transition écologique et Urbanisme réunie le 7 février 2024, assorti des réserves suivantes :

- concernant l'implantation des réseaux de distribution, la ville souhaite être informée très rapidement des tracés définitifs notamment sur le domaine privé de la commune,

- lors de l'extension du réseau sur les terrains de l'ancienne caserne Kléber, la commune souhaite que soit étudié, dans le cadre d'un mix énergétique, le gisement issu de la géothermie,
- pour des raisons de rentabilité, le centre-ville ne sera pas raccordé. La commune souhaite que cette extension soit toujours possible dans les années futures si les conditions devenaient favorables.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'émettre un avis sur le projet d'exploitation d'une chaufferie alimentant le nouveau réseau de chaleur par la société ESTIA à Tomblaine.

## **DÉLIBÉRATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable sur le projet d'exploitation d'une chaufferie alimentant le nouveau réseau de chaleur par la société ESTIA à Tomblaine.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 22 février 2024.

**Pour extrait**

**La secrétaire de séance,**



**Nadine CADET**



**Le Maire,**



**Michel BREUILLE**

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT-MAX

### CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	9 février 2024
- Convocation distribuée le :	9 février 2024
- Affichage de la liste des délibérations le :	23 février 2024
- Affichage du procès-verbal le :	29 mars 2024

#### PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme Monika POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME DROUVILLE, Adjoint.

- Mme BARDOUL, M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME LOZINGUEZ, M. BOURGUIGNON, Aïcha MENZRI, MME BLONDELET, M. VOIDIER, MME MALARY, M. GONCALVÈS, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

#### POUVOIRS

- Mme Brigitte SCHINDLER à Mme Monika POYDENOT
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- M. Gabriel HOFFER à Mme Nadine CADET

#### EXCUSÉ

- M. Mallory KOENIG

#### ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

#### SECRÉTAIRE DE SEANCE

- Mme Nadine CADET

#### Pour extrait

La secrétaire de séance,



Nadine CADET



Le Maire,



Michel BREUILLE